

1. CALENDRIER

- Vendredi 22 avril date limite de retour des qualifiés au siège national de la FFSU
- Vendredi 20 mai 18h00 réunion des délégués des établissements

2. ÉPREUVES

Distance de course : 1 000 m					
JEUNES GENS		JEUNES FILLES		MIXTES (même établissement)	
HU2x	deux rameurs en couple	FU2x	deux rameuses en couple	MU4x	quatre de couple mixte
HU4x	quatre rameurs en couple	FU4x	quatre rameuses en couple	MU8+	huit de pointe mixte avec barreur
HU8+	huit rameurs en pointe avec barreur	FU8+	huit rameuses en pointe avec barreur		
HANDI-AVIRON					
MU2x	open handi-valide (course en 2x AS, TA et LTA)		1 rameur et 1 rameuse en couple dont une personne AS, TA ou LTA		

3. PRIX

Les titres de champion de France universitaire sont décernés pour chaque course du programme.

En plus, le titre de vainqueur de la Coupe de France des « Grandes Écoles » sera décerné pour les huit masculin et féminin à l'issue des finales, à la Grande École la mieux classée.

4. INFORMATIONS

Les bureaux des sports des établissements sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats FFSU et de toute la logistique du championnat de France.

Toutes les informations concernant les compétitions FFSU peuvent être obtenues en contactant les directions régionales de la FFSU ou sur le site www.sport-u.com.

5. REMARQUES

Engagements

Les championnats inter-régionaux sont ouverts aux équipages composés d'étudiants appartenant à la même association sportive. Toutefois, le barreur (ou la rameuse) peut appartenir à un autre établissement (il peut être scolaire titulaire d'une licence UNSS).

La participation aux Championnats de France est libre sous réserve d'avoir participé à un championnat inter-académique.

Les inscriptions des rameurs d'une inter-académie au Championnat de France ne seront validées que si un arbitre universitaire est proposé pour officier à ces championnats, avant le 31 mars 2016.

Les lieux et dates des différents championnats inter-académiques sont publiés sur le site www.sport-u.com

Toute demande de qualification exceptionnelle doit parvenir par écrit, et dûment motivée, au directeur régional FFSU concerné et ne pourra être examinée que s'il y eu inscription au préalable de l'équipage concerné à un championnat inter-académique.

Les équipages participant au Championnat de France doivent présenter l'équipage ayant participé aux championnats inter-académique. En cas d'indisponibilité le remplacement d'une partie de cet équipage (50% barreur non compris) est autorisé.

Pour les épreuves inter académiques et le Championnat de France, les concurrents devront être :

- Membres d'une association sportive affiliée à la FFSU ;
- Titulaires de la licence FFSU définitivement enregistrée pour l'année 2015-2016.

En fonction du nombre d'engagés, un championnat de France FFSU handi-aviron pourra être mis en place.

Pour l'épreuve MU2x open Handi-valide, l'équipe est composée d'un rameur et d'une rameuse en couple dont un ou une doit être classifié AS, TA ou LTA.

Il n'y aura pas de session de classification sur place.

Restrictions

La participation d'un rameur est limitée à une seule discipline. Il n'est donc pas possible de doubler.

Les rameurs des collectifs sénior A ne sont pas autorisés à participer au championnat de France universitaire.

6. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les séries qualificatives se courent sous la forme d'un parcours contre la montre en ligne pour tous les bateaux.

- Samedi 21 mai de 08h00 à 13h00 séries contre la montre en ligne
de 14h00 à 18h30 tiers de finales ou demi-finales
- Dimanche 22 mai de 08h00 à 11h30 finales de classement
de 15h00 à 17h00 finales